



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

12<sup>ème</sup> séance du mardi 29 janvier 2019

Présidence de M. Valéry Beaud, président

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport-préavis N° 2017/61 de la Municipalité, du 21 décembre 2017 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Mathieu Blanc et consorts intitulé « Ecologique, économique et social, encourageons le boat sharing ! ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-neuf janvier deux mil dix-neuf.

Le président :



Le secrétaire :